

## COMMUNE DE PORTIRAGNES

### Note de présentation synthétique du budget primitif 2026

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif. Cette note est destinée à renforcer l'information des citoyens et des élus et à faciliter la compréhension du budget.

#### 1) Introduction :

Au 1er janvier 2026, Portiragnes a franchi le seuil des 3 500 habitants, intégrant une nouvelle strate démographique. Ce changement impose des obligations budgétaires accrues, notamment la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire formel, voté le 13 janvier 2026 et une gestion plus stricte des dotations de l'État (DGF).

Face à l'expansion du quartier Sainte-Anne, la municipalité adopte une stratégie de prudence. Elle doit financer des infrastructures scolaires et répondre à la hausse des frais de fonctionnement tout en maîtrisant sa dette. À terme, cette croissance démographique devrait équilibrer les finances grâce à l'augmentation des recettes fiscales et des dotations.

Le projet de budget 2026 de la commune sera donc bâti sur des hypothèses prudentes et certaines. A noter également que l'année 2026 sera une année d'élections municipales. Le budget primitif intégrera donc les projets déjà lancés au titre de l'actuelle mandature.

Après élections, le budget supplémentaire, en plus des résultats 2025, pourra prendre en compte les projets prioritaires souhaités par l'équipe municipale nouvellement élue.

#### 2) Présentation par section

Au niveau du fonctionnement, le budget s'inscrit dans la poursuite des années précédentes tout en conservant des ratios qui illustrent la bonne gestion et la santé financière de la Commune.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 6 513 128 euros.

Au niveau de l'investissement, outre les inscriptions nécessaires à la continuité du service, il est prévu des opérations qui permettent de doter la commune de structures modernes et préparer l'avenir tout un maintenant une capacité de désendettement et fonds de roulement correct qui permette le financement des investissements en limitant recours à l'emprunt.

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'établissent à 3 783 830 € en 2026. Elles regroupent les opérations qui ont vocation à modifier le patrimoine de la collectivité.

Elles se composent d'un effort d'équipement de 2 853 700€ et des reports de 930 130,63€.

Par prudence, le présent budget primitif 2026 ne prend pas en compte les excédents de fonctionnement de l'exercice 2025. Le résultat sera constaté avec le Compte Unique Financier et fera l'objet d'un budget supplémentaire.

Ainsi le virement de la section de fonctionnement s'élève à 1 006 275 €.

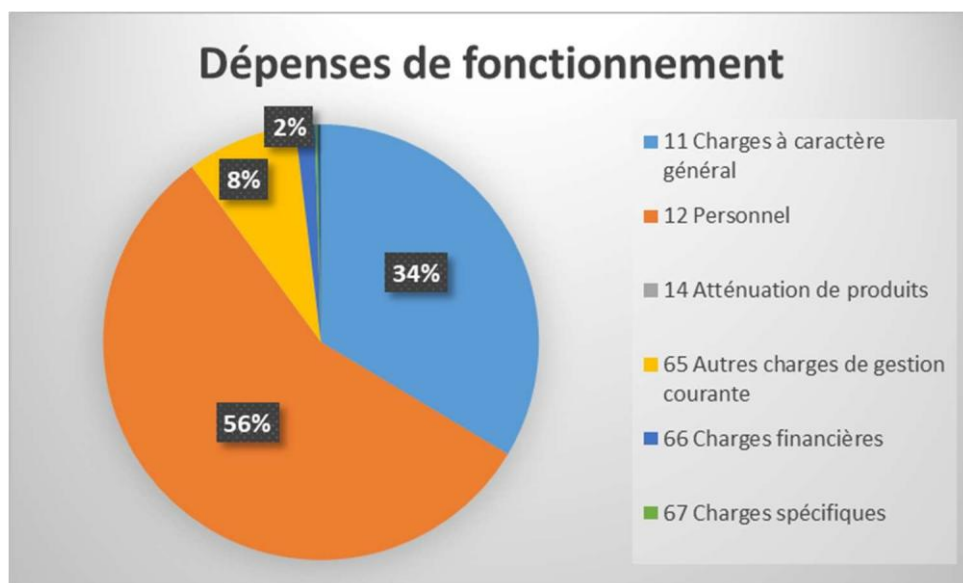
La qualité particulièrement satisfaisante des ratios financiers associée à un niveau d'épargne solide permet de conclure permet à la Commune d'assurer sur les exercices à venir le financement de son programme d'investissements.

### **3) La répartition des dépenses et recettes réelles de fonctionnement :**

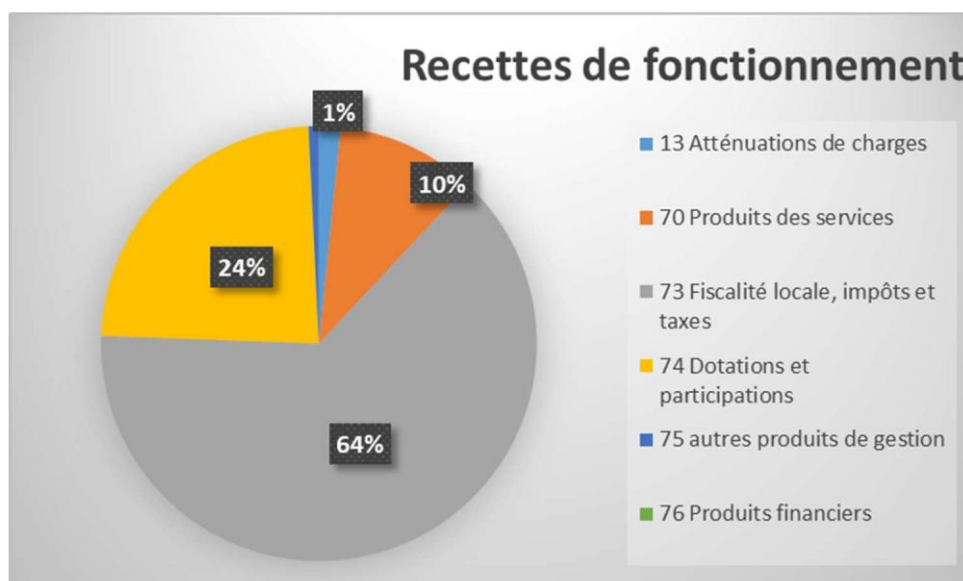
chap	Libellé	BP2026	répartition BP 2026
13	Atténuations de charges	100 000,00 €	1,6%
70	Produits des services	650 000,00 €	10,4%
73	Fiscalité locale, impôts et taxes	3 983 189,00 €	63,6%
74	Dotations et participations	1 481 889,14 €	23,7%
75	autres produits de gestion	47 000,00 €	0,8%
76	Produits financiers	50,00 €	0,0%
77	Produits spécifiques	1 000,00 €	0,0%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 263 128,14 €</b>	<b>100,0%</b>
11	Charges à caractère général	1 850 553,00 €	33,6%
12	Personnel	3 100 000,00 €	56,3%
14	Atténuation de produits	500,00 €	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	450 800,00 €	8,2%
66	Charges financières	80 000,00 €	1,5%
67	Charges spécifiques	10 000,00 €	0,2%
68	Dotations aux provisions	15 000,00 €	0,3%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 506 853,00 €</b>	<b>100,0%</b>

Pour 2026, il conviendra de prendre en compte la hausse progressive de la cotisation CNRACL, le glissement vieillesse / technicité, et les éventuels besoins liés à l'extension de la cantine et à l'ouverture de classes d'écoles supplémentaires.

Le budget poursuit les mêmes objectifs qu'en 2025 : être maîtrisé en restant à effectif constant tout en répondant aux évolutions de besoins des services.



La large majorité des recettes perçues par la Commune est constituée par la fiscalité locale, les dotations de l'Etat. Les produits des services.

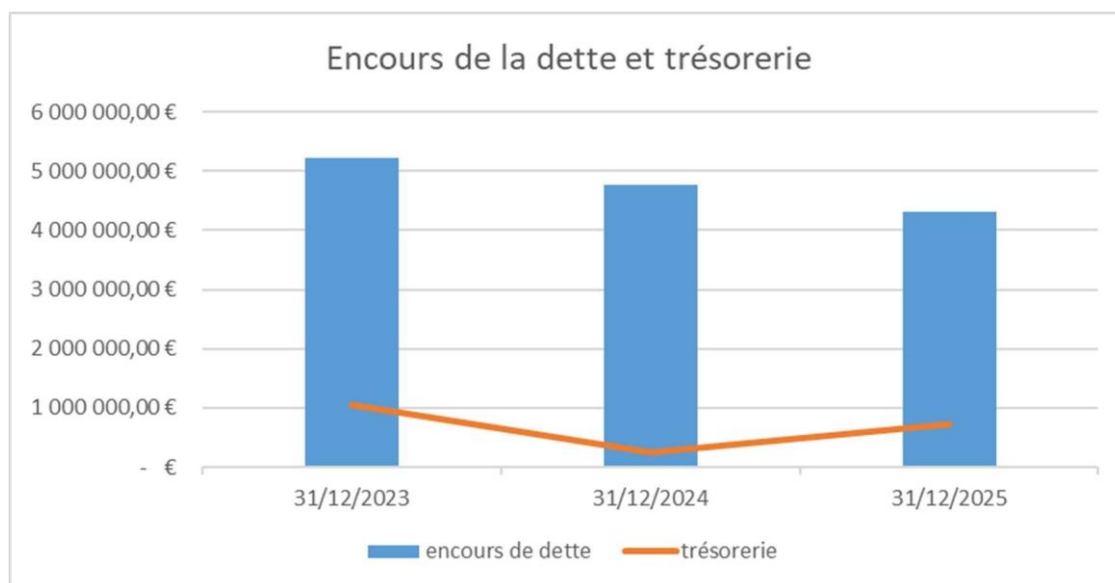


Le budget de fonctionnement 2026 confirme la solidité de la situation financière de la commune : L'épargne brute, qui est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, est de 756 275,14€.

#### 4) Programme d'investissements structurant :

La section d'investissement s'établit à environ 3,8 M€ avec un programme de plus de 3M€, incluant les restes à réaliser.

- Les priorités d'investissement portent notamment sur :
- La rénovation de la cantine scolaire
- La création de deux classes d'école
- La rénovation des voiries du chemin de combe Grasse et de la rue du Bel Air
- La poursuite de la modernisation de l'éclairage public



<b>Ratios basés sur DRF et RRF</b>	<b>BP 2025</b>	<b>CFU 2025</b>	<b>BP 2026</b>
Recettes réelles de fonctionnement	6 079 700,00 €	6 219 065,63 €	6 263 128,14 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement	5 013 200,00 €	4 890 926,07 €	5 506 853,00 €
775 - Produits des cessions d'immobilisation	1 000,00 €	25 350,51 €	1 000,00 €
Epargne de gestion	1 151 760,00 €	1 408 647,13 €	836 275,14 €
66 - Charges financières	85 260,00 €	80 507,57 €	80 000,00 €
<b>Epargne Brute</b>	<b>1 066 500,00 €</b>	<b>1 328 139,56 €</b>	<b>756 275,14 €</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>17,54%</b>	<b>21,36%</b>	<b>12,08%</b>
Remboursement d'Emprunt	465 000,00 €	463 413,00 €	490 000,00 €
Epargne nette	601 500,00 €	864 726,56 €	266 275,14 €
<b>Taux d'épargne nette</b>	<b>9,89%</b>	<b>13,90%</b>	<b>4,25%</b>

### Une dette saine et sécurisée:

	encours	part	taux	durée résiduelle (ans)
taux fixe	2 032 994,47 €	47%	0,845%	15,83
taux fixe	1 803 831,82 €	42%	1,482%	12
taux fixe	80 705,06 €	2%	4,790%	0,92
taux fixe	80 480,79 €	2%	4,824%	1,92
taux fixe	311 838,59 €	7%	5,293%	2,83
taux variable	- €	0	0,000%	0
Total	4 309 850,73 €	100%		

### Les principaux investissements 2026 :

PROGRAMME	RAR 2025	2026	Total Général
Aménagement rue du bel Air - combe grasse - enfouissement	236 380,50 €	10 000,00 €	246 380,50 €
Entrée de Ville - Halte nautique		100 000,00 €	100 000,00 €
Bd des dunes Tour du Guet Muriers		370 000,00 €	370 000,00 €
Rénovation de l'éclairage public (10 ans)	183 688,58 €	192 000,00 €	375 688,58 €
Création classes écoles		250 000,00 €	250 000,00 €
Rénovation de la cantine scolaire		700 000,00 €	700 000,00 €
Réfection des rues et chemins	95 341,73 €	200 000,00 €	295 341,73 €

### Une stratégie financière axée sur la maîtrise des risques et la pérennité des marges de manœuvre

Le budget primitif 2026 repose sur une trajectoire financière rigoureuse s'articulant autour de quatre axes directeurs :

- La maîtrise durable des charges de fonctionnement ;
- La préservation d'un niveau d'épargne suffisant pour garantir l'autofinancement des investissements ;
- Le strict encadrement de l'endettement ;
- La consolidation du fonds de roulement pour sécuriser la trésorerie.

Cette orientation stratégique vise à assurer la soutenabilité financière de la commune sur le moyen et long terme. Elle permet de sécuriser le financement des projets structurants du territoire tout en maintenant la capacité d'adaptation de la collectivité face aux évolutions des contextes réglementaire, économique et environnemental.